

Fongicide céréales

## Pack THIORAX à base de Oxar® + Innox®\* Pro 7,5 L + 5 L

La polyvalence toutes céréales à DFE

- Un large spectre d'efficacité
- Une association de trois molécules complémentaires
- Une offre T2 polyvalente sur blés et orges

**Pack THIORAX, pour répondre aux contraintes du T2**

### PACK THIORAX, UN LARGE SPECTRE D'EFFICACITÉ SUR BLÉS ET ORGES

	BLÉS			ORGES				
	Septoriose	Rouille Jaune	Rouille Brune	Rhyncho.	Oïdium	Rouille naine	Helmintho.	Grillures / Ramulariose*
<b>THIORAX</b> <b>OXAR® 0,65</b> <b>Innox®* Pro 0,42</b>	49 g Fluxapyroxad + 98 g Pyraclostrobine + 105 g Prothioconazole	+++	+++	+++	++++	++	++++	++(+) Faible à moyenne
Efficacité	++++ Très bonne	+++ Bonne	++(+) Moyenne à bonne	++ Moyenne	+ Moyenne	+ Faible à moyenne	+	Faible

\* Résistances en développement

### UNE ASSOCIATION DE 3 MODES D'ACTIONS COMPLÉMENTAIRES

#### THIORAX : OXAR® + INNOX® PRO

SDHI  
Xemium®\*\*

Strobilurine  
Pyraclostrobine

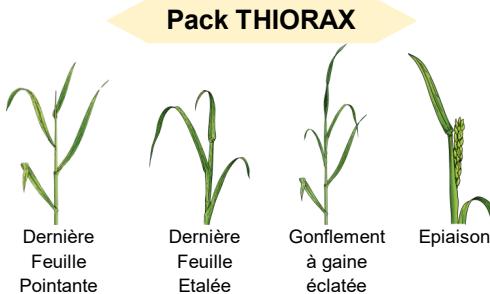
Triazole  
Prothioconazole

#### BÉNÉFICES

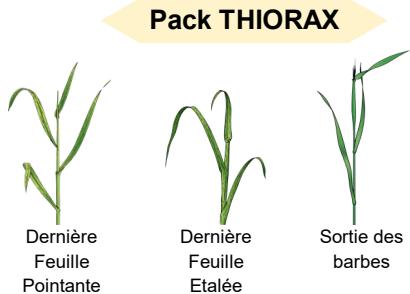
- Spectre d'efficacité élargi
- Sécurisation de la performance
- Pérennisation des efficacités des différents modes d'actions

# POSITIONNEMENT ET STADES D'APPLICATION

blés



orges



## RECOMMANDATIONS DOSES

	nombre d'ha par pack	dose / produit (L/ha)	
		Oxar®	Innox®* Pro
Pack THIORAX 7,5 L + 5 L	<b>7,5</b>	1,00	0,66
	<b>10</b>	0,75	0,50
	<b>11,5</b>	<b>0,65</b>	<b>0,42</b>

## QU'EST-CE QUE LE PACK THIORAX (OXAR® + INNOX® PRO) ?

	OXAR® - 7,5 L	INNOX® PRO - 5 L
AMM	N° 2161101	N° 2190395
Composition	75 g/L fluxapyroxad (nom d'usage Xemium®**) + 150 g/L pyraclostrobine	250 g/L prothioconazole
Formulation	EC (Concentré Emulsionnable)	EC (Concentré Emulsionnable)
Cultures et usages autorisés	Blés, triticale, épeautre : septoriose(s)*, rouille(s), oïdium(s)*, Orge : helminthosporiose et ramulariose, rhynchosporiose, rouille(s), oïdium(s)* Avoine : rouille couronnée, oïdium(s)* Seigle : rhynchosporiose, rouille(s), oïdium(s)*	Blés, triticale, épeautre : piétin-versé, fusariose des épis, septoriose, oïdium(s), rouille(s) Orge : helminthosporiose et rhynchosporiose, rouille naine, oïdium(s), piétin-versé, fusariose des épis Avoine : piétin-versé, rouille couronnée, oïdium(s) Seigle : rhynchosporiose, rouille(s)
Dose autorisée	1,5 L/ha	0,8 L/ha
ZNT aquatique	5 mètres	5 mètres avec un DVP de 5 m en cas de ruissellement
ZNT personnes présentes et résidents	5 mètres	5 mètres
Nombre max. d'application/ ha/an	1/an (stades BBCH 25 - 69)	piétin-versé : 1/an - autres maladies : 2/an, la 2ème application devant se faire après BBCH 30
DAR	35 jours	35 jours
DRE	48 heures	24 heures

Pour toutes informations techniques,  
nos experts sont à votre écoute

0 800 100 299 Service & appel gratuits

Protection de l'utilisateur pendant la préparation de la bouillie : gants en nitrile EN ISO 374-1/A1 réutilisables (EN 16523-1+A (type A)), EPI vestimentaire certifié EN ISO 27065, blouse ou tablier à manches longues catégorie III type PB3, Protection respiratoire : demi-masque ou masque (EN 140:198) équipé d'un filtre P3 (EN 143:2006) ou A2P3 (EN 14387:2008).

Ce pack est utilisable pour lutter contre les maladies sur lesquelles les deux produits sont autorisés (usages communs), ou pour lutter contre un complexe maladies où l'un et/ou l'autre sont homologués sur des pathogènes distincts (usages différents).

\* Uniquement pour une lutte conjointe contre différents agents pathogènes

BASF France SAS - Division Agro - 21, chemin de la Sauvegarde - 69134 Ecully Cedex. Agrément : N° IF02022 - Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. Oxar® : Marque déposée BASF : Débiteur d'homologation : BASF. Innox® Pro : marque déposée BASF. Débiteur de l'homologation Globachem NV. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Usages, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et/ou [www.agro.bASF.fr](http://www.agro.bASF.fr) et/ou [www.phytodata.com](http://www.phytodata.com). Annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer, avant toute application, auprès du N° Vert qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document. Référence du document : 515CFFE0425R - Avril 2025.

Oxar® : SGH07, SGH08, SGH09 - ATTENTION - H302 : Nocif en cas d'ingestion - H332 : Nocif par inhalation - H351 : Susceptible de provoquer le cancer - H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques - H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme - EUH208 : Peut déclencher une réaction allergique. Contient : acide propanoïque, 2-hydroxy-,ester de 2-éthylhexyl(2S). EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

Innox® Pro : SGH07, SGH09 - ATTENTION - H319 : Provoque une sévère irritation des yeux - H335 : Peut irriter les voies respiratoires - H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme - EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.



SGH07 SGH08 SGH09

**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION.  
AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**